



HAL
open science

CREN - Centre de recherche en éducation de Nantes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CREN - Centre de recherche en éducation de Nantes. 2011, Université de Nantes, Université du Maine. hceres-02034536

HAL Id: hceres-02034536

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034536>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :
CREN EA 2661
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Nantes (principal)
Université de Maine (secondaire)

Novembre 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :
CREN EA 2661
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Nantes (principal)
Université de Maine (secondaire)

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Novembre 2010



Unité

Nom de l'unité : Centre de Recherche en Education de Nantes (CREN)

Label demandé : Equipe d'Accueil

N° EA 2661 :

Nom du directeur : Messieurs Frédéric TUPIN et Yves DUTERCO

Membres du comité d'experts

Président :

M. Marc DURAND, Université de Genève, Suisse

Experts :

M. Georges-Louis BARRON, Université Paris Descartes, représentant le CNU

M. Jean-Paul BERNIE, IUFM d'Aquitaine

M. Edgar JENKINS, Université de Leeds, Grande-Bretagne

M. Patrick RAYOU, Université Paris 8

Mme Laurence SIMONNEAUX, ENFA Toulouse

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Joël LEBEAUME

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Yves BUZARE, Vice Président Recherche, Université du Maine

M. Jacques GIRARDEAU, Vice président du Conseil scientifique, Université de Nantes



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite qui a eu lieu le 29 novembre 2010 a été organisée comme suit :

- Réunion préliminaire des membres du comité.
- Bilan du contrat précédent présenté par M.M. FABRE responsable de l'unité et par les quatre responsables d'axes ; échanges avec les membres du comité.
- Présentation du projet 2012 par Messieurs F. TUPIN et Y DUTERCQ responsables du projet, et par les responsables d'axes ; échanges avec le comité.
- Rencontre avec Messieurs BUZARE et GIRARDEAU vice-présidents des universités du Maine et de Nantes.
- Rencontre avec une délégation de doctorants.
- Délibération du comité, bilan de la visite et préparation du rapport écrit.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Créé en 1985, le CREN est l'équipe de recherche du département des sciences de l'éducation de l'université de Nantes. Elle a été successivement reconnue comme équipe émergente (1992-1993) puis comme plan pluriformations (1993-1995), et équipe d'accueil en 2001. Le CREN développe des recherches portant sur l'éducation scolaire (enseignement et apprentissage) et, dans le cadre d'un double support institutionnel (Département des sciences de l'éducation et IUFM de Nantes), a étendu son champ à la formation des enseignants. Une approche (regards pluriels) et une thématique (la problématisation) constituent les axes historiques structurants de cette unité, qui s'est considérablement renforcée et diversifiée au cours des contrats quadriennaux successifs et particulièrement du dernier.

Au cours du dernier contrat trois axes ont été développés. Axe A : Analyse des pratiques et de l'activité des enseignants et des formateurs en situation ; Axe B : Politiques, acteurs et valeurs de l'éducation ; Axe C : Problématisation et construction de savoirs : approches didactiques et cliniques

- Equipe de Direction :

Pour le quadriennal en cours, la direction du CREN a été assurée par M. Michel FABRE jusqu'au 1^{er} juillet 2010. Elle est assurée depuis cette date par M. Frédéric TUPIN et M Yves DUTERCQ. Les responsables d'axes sont : Axe A : Mesdames Marguerite ALTET, Isabelle VINATIER ; Axe B : Messieurs Yves DUTERCQ, Michel FABRE ; Axe C : M. Christian ORANGE, Mme Martine LANI-BAYLE.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	39	49
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	12	16
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0.625	0.625
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	56	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	11	11

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité:

Le CREN bénéficie d'une réputation et d'une reconnaissance appréciables dans le milieu national et international de la recherche en éducation, et a assis une culture de la recherche en éducation à Nantes. De cette unité sont issues des productions qui comptent dans les sciences de l'éducation francophones. Elle s'est développée grâce à des recrutements et des associations et est parvenue à une masse critique satisfaisante en fin de contrat quadriennal. La structuration en axes reproduit, en les élargissant, l'organisation et le fonctionnement antérieurs, avec une gouvernance renouvelée et adaptée à la situation nouvelle liée à l'intégration des chercheurs de l'université du Maine. Le projet scientifique peut être qualifié de sérieux ; il conserve les thématiques principales du précédent contrat en les diversifiant et en étendant les domaines d'investigation. Un nouvel axe est créé qui demanderait à être davantage structuré au plan scientifique. Les productions sont convenables quoique trop systématiquement limitées à la France et la francophonie. Les responsables de l'unité anticipent avec lucidité un certain nombre de difficultés auxquelles ils auront à faire face.

- Points forts et opportunités :

Le CREN a produit des travaux originaux qui ont été relayés dans les milieux scientifiques en éducation. Il a particulièrement influencé les recherches relatives aux pratiques enseignantes et a fortement contribué à la structuration d'une thématique relative à la problématisation en éducation. Le bilan des productions scientifiques de l'équipe est quantitativement correct (par exemple, en moyenne 3 articles dans des revues répertoriées AERES par chercheur au cours des 4 dernières années, et plus de 7 participations à des colloques). En moyenne 9 thèses ont été soutenues chaque année (pour 10 chercheurs HDR), ce qui signale une politique efficace d'encadrement dont témoignent les intéressés, et ce malgré la diversité des doctorants (étudiants en formation initiale, boursiers étrangers ou professionnels en reprise d'étude) et en dépit d'un faible taux de financement de ces thèses.



- Points à améliorer et risques :

-Le comité relève plusieurs aspects qui sont des facteurs de risque :

-l'accroissement rapide et important de la taille de l'unité ;

-l'intégration des nouveaux chercheurs ;

-les nouvelles contraintes de gouvernance ;

la permanence d'une hétérogénéité d'engagement des chercheurs dans la recherche et le travail scientifique, et en particulier des différences importantes dans le régime de publication des membres de l'unité, qui montrent la coexistence de deux conceptions de la recherche en rapport plus ou moins étroit avec l'engagement des chercheurs dans la formation des enseignants.

peu de possibilité d'obtention de contrats pour certains axes ; un nombre très élevé de doctorants.

- Recommandations :

Il conviendra de :

-mettre en œuvre une politique de production plus ambitieuse en accentuant la présence des chercheurs du CREN dans les grandes revues scientifiques du domaine de l'éducation ;

-accroître la participation aux programmes scientifiques internationaux (ce qui ne signifie pas se couler dans la culture scientifique anglo-saxonne, mais promouvoir des approches originales au sein de la communauté internationale à partir d'initiatives nationales ou en collaboration avec des équipes de langue romanes) ;

-évaluer les possibilités de relancer les thématiques de l'unité par une ouverture à des questions d'éducation non scolaire et un investissement plus net sur des problématiques théoriques ;

-mettre l'accent sur l'intégration des nouveaux chercheurs et particulièrement de ceux issus des 7^e et de 27^e section du CNU ;

-placer des ressources prioritairement sur l'accompagnement des nombreux doctorants, et aller vers une réduction de leur nombre en cours de contrat.

- Données de production :

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	40
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	2
A3 : Taux de producteur de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	82%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	3
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	36



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les publications témoignent d'une présence indiscutable du CREN dans la communauté scientifique francophone (avec des insertions nombreuses dans des réseaux de chercheurs ou d'équipes), mais aussi d'un investissement limité au plan international, notamment non francophone. Cela est patent dans le choix des revues où publient les chercheurs (avec une sur-représentation de la revue locale « *Recherches en Éducation* » qui accueille environ 25% des articles de l'unité), ou dans une présence parcimonieuse dans les colloques, SIG ou réseaux des sociétés internationales en éducation. Cela s'exprime aussi par des recherches principalement insérées dans des cadres théoriques francophones et référées à des corpus empiriques de même origine.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Le CREN, au cours du dernier contrat quadriennal, a su se doter de moyens financiers satisfaisants en obtenant plusieurs contrats (principalement avec la Région « Pays de Loire » et diverses instances du MEN).

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :

Le CREN actuel résulte de la mise en œuvre d'une stratégie efficace tenant d'une part à un développement quantitatif avec des recrutements nombreux et une double insertion institutionnelle (Département des sciences de l'éducation et IUFM), et d'autre part à un ancrage scientifique sur les deux thématiques fondatrices de l'unité.

L'organisation de l'équipe a accompagné ce développement quantitatif par une diversification des instances de décision et un fonctionnement scientifique relativement autonome des axes.

Le CREN a attiré un nombre élevé de doctorants français et étrangers, qui apprécient l'ambiance de travail et la stimulation scientifique dans cette unité.

- Appréciation sur le projet :

Le projet proposé à l'évaluation s'inscrit dans la continuité du contrat précédent ; il reconduit certaines thématiques, tout en apportant des éléments de nouveauté. Le changement le plus important réside dans la fusion avec une équipe de chercheurs du Mans. Ce regroupement de 49 chercheurs représente un potentiel scientifique considérable, et on doit en attendre des avancées importantes dans les années à venir.

Le projet scientifique, tel qu'il est présenté, correspond à une répartition en axes de recherches nombreuses et diversifiées, et résulte d'une dynamique de projet mais aussi d'une mise en ordre *a posteriori* de thématiques scientifiques existantes. Ce projet porte sur les questions d'enseignement et d'apprentissage scolaires, auxquelles s'ajoutent des thématiques nouvelles relatives à l'éducation non scolaire. Les coordonnateurs d'axes ainsi que les responsables de l'unité ont pris la mesure du travail quotidien qui devra accompagner ce regroupement, afin de gérer cette équipe profondément renouvelée et asseoir son fonctionnement.

Le projet propose de prendre appui sur les points forts du CREN tout en infléchissant l'activité scientifique de l'unité. Cet infléchissement porte sur la politique globale, le fonctionnement interne à l'équipe, et les thématiques scientifiques.



Au plan politique, le comité n'a pas toujours été en mesure d'évaluer le gain scientifique escompté du regroupement réalisé entre Nantes et Le Mans, par rapport à d'autres choix d'organisation de la recherche qui auraient été possibles, ni d'identifier toutes les motivations (côté nantais et côté manceau) ayant présidé à cette opération. Le projet affiche l'ambition de coopérer avec d'autres laboratoires et de renforcer l'assise internationale de l'unité (sans cependant marquer une intention de sortir de la francophonie), il affirme plus globalement un souci de publication dans les revues répertoriées par l'AERES, et de répondre plus régulièrement aux appels d'offres européens. Par ailleurs si les recherches ont des dimensions appliquées intéressantes et logiques compte tenu de l'implantation d'un nombre important de chercheurs à l'IUFM, le comité note que ces rapports aux terrains et aux professionnels ne sont pas toujours clairement conceptualisés et relèvent des pratiques inhérentes aux axes concernés par cette question. L'attention des responsables d'axes a été attirée sur des orientations des recherches qui pourraient ne pas se distinguer suffisamment de la recherche-développement et de la recherche-action, et sur un risque de dispersion thématique et conceptuelle qu'il y aurait à seulement accompagner les partenaires de terrain dans la résolution de leurs problèmes pratiques.

Au plan de la gestion quotidienne de l'équipe, des dispositions variées ont été prises pour surmonter les difficultés liées au développement de l'unité ; des mécanismes de coordination seront mis en place face aux risques mécaniques de dispersion associés à l'effet d'échelle tenant à l'augmentation du nombre d'axes et de membres. Par exemple un séminaire CREN a été créé, qui s'ajoute aux séminaires d'axe (dont le comité n'a cependant pas totalement identifié les fonctions scientifiques), le séminaire doctoral est renforcé, une structuration systématique et explicite des instances de gestion de l'unité est réalisée, les chercheurs sont incités à un engagement mineur dans d'autres axes que le leur afin d'accroître les occasions d'échange et d'acculturation internes. Ces initiatives sont jugées bienvenues. Par ailleurs, l'arrivée des chercheurs issus des 7^e et de 27^e section du CNU représente une possibilité réelle d'enrichissement des problématiques, s'agissant en particulier d'instrumentation de l'enseignement et des apprentissages ; les accueillir et les associer aux différents projets est un enjeu important qui implique une adaptation des thématiques traitées dans le nouveau séminaire CREN.

Le comité relève par ailleurs des problèmes de locaux avec à ce jour moins de 3m²/personne si l'on ne compte que les chercheurs nantais (l'université de Nantes a pour projet de doter les sciences humaines et sociales de locaux supplémentaires pendant le prochain contrat ce qui devrait améliorer la situation, et cette question ne semble pas cruciale à l'université du Mans). Il relève aussi le choix fait par cette unité de ne pas se doter d'un conseil scientifique d'unité, qui pourrait pourtant contribuer à la régulation du travail scientifique, et - pour l'instant - une absence de règles de répartition des crédits alors que les diverses composantes ne sont pas dotées des mêmes moyens et des mêmes capacités à obtenir des contrats. Par ailleurs, ce regroupement de 49 enseignants-chercheurs devrait être accompagné par un apport de personnel technique et de secrétariat, car il risque de mobiliser en priorité l'énergie des responsables sur des problèmes de gestion. L'université de Nantes ne s'engage pas à doter cette unité de moyens augmentés, mais l'IUFM aurait la possibilité, par des transformations ou réallocations de postes, d'y contribuer. Enfin, et ce n'est pas un point mineur, le comité observe que le nombre de doctorants est très élevé (69 ayant déposé leur dossier pour 11 HDR) et irrégulière la répartition des directions au sein de l'unité.

Au plan des axes thématiques, le projet décrit, parfois de façon très minutieuse et détaillée, les recherches envisagées. Celles-ci sont regroupées en cinq axes pilotés par des responsables et fédérant des sous-thématiques. Le comité note, pour certains de ces axes, une problématisation un peu superficielle et une présentation globale de l'unité qui paraît éviter de poser le projet par rapport à des problématiques théoriques ou conceptuelles. C'est ainsi que des reconductions d'axes sont justifiées par un approfondissement ou une extension de travaux réalisés par le passé, mais pas à partir d'une capitalisation des résultats (qui du reste ne sont guère évoqués dans la partie bilan, laquelle se limite souvent à exposer les recherches qui ont été conduites et non à en détailler les apports), d'un gain conceptuel ou d'intelligibilité et d'une reformulation des problèmes (le comité a eu parfois l'impression d'une reconduction automatique de certains axes ou thèmes et non d'une enquête scientifique poursuivie dans le temps mais pouvant aussi, éventuellement, parvenir à un terme). Par ailleurs, les thématiques ou axes nouveaux ne sont pas toujours mieux argumentés, leur existence étant justifiée par leur utilité sociale ou leur intérêt en tant que nouveauté.

Le comité a par ailleurs été rendu destinataire d'un projet de structure fédérative dont l'unité est également porteuse, intitulée OPEN (Observation des Pratiques ENseignantes ; de la recherche à la formation). Ce projet conçu en continuité avec deux Plans Pluriformation (OPEN) dont le CREN était une des trois équipes universitaires responsables, a été adressé pour évaluation.



4 • Analyse axe par axe

Les chercheurs sont souvent investis dans deux ou plusieurs axes de l'unité en projet, ce qui rend malaisé le décompte des contributeurs aux différents projets ; le comité a décidé de ne compter que les chercheurs en rattachement principal (dits « majeurs ») dans les effectifs récapitulatifs par axe, mais d'indiquer aussi le nombre total des chercheurs.

Axe 1. Analyse de pratiques, analyse de l'activité, formation et professionnalisation.

Responsables : Mme I. VINATIER, Mme M. T. 26 chercheurs dont 16 « majeurs », 2 chercheurs associés, 3 doctorants.

Cet axe reprend une des thématiques historiques du CREN, en mettant cependant l'accent sur des transformations : recherches relevant d'une approche de didactique professionnelle, et portant de façon plus large sur le champ de l'éducation spécialisée et les ressources à disposition des formateurs et des enseignants. Le comité juge cet axe pertinent notamment en raison de l'héritage historique du CREN et des besoins locaux en matière de formation des enseignants. Il considère qu'une harmonisation des concepts et des approches est possible et suggère une évolution volontariste vers une telle harmonisation.

Axe 2. Ecoles, langue(s), plurilinguisme (s).

Responsables : Messieurs M. CANDELIER, F. TUPIN. 15 chercheurs dont 9 « majeurs », 4 chercheurs associés, 8 doctorants.

Cet axe est nouveau. Il est motivé a) par la présence de nouveaux chercheurs spécialistes des questions de langage et par l'insertion dans le CREN des chercheurs manceaux spécialistes du plurilinguisme scolaire, b) par l'implantation géographique de l'unité. Il est sans doute celui qui cristallise les plus grands risques inhérents à la fusion et à l'accroissement de l'unité répertoriés plus haut. Le bilinguisme est posé comme un contexte (ayant potentiellement des résultats sur les pratiques d'enseignement et sur les apprentissages) et le plurilinguisme abordé (selon diverses approches) comme une composante de l'éducation. La référence au bilinguisme ou plurilinguisme ne semble pas suffisante pour assurer une cohérence à cet axe qui n'apparaît pas tenu par un (ou des) cadre(s) théoriques partagés, et où les opérations de recherche paraissent les moins intégrées.

Axe 3. Politiques éducatives, acteurs et dispositifs.

Responsables : M.Y DUTERCQ, Mme T. PEREZ-ROUX, M. P. GUIBERT. 9 chercheurs dont 4 « majeurs », 2 chercheurs associés, 7 doctorants.

Cet axe propose d'analyser les politiques éducatives à travers leurs effets sur le terrain et sur les professionnels de l'éducation et de la formation. Prioritairement inscrite en sociologie de l'éducation, mais susceptible aussi de recourir à des perspectives économiques, historiques, politiques et psychosociologiques, cette thématique apparaît à la fois pertinente et cohérente. Il est par ailleurs assez confortablement financé par des contrats.

Axe 4. Temporalités, crises, repères en éducation et en formation

Responsables : M. FABRE, Mme M.LANI-BAYLE. 8 chercheurs dont 8 « majeurs », 8 chercheurs associés, 3 doctorants.

Cet axe propose une approche philosophique centrée sur des thèmes - « émancipation, aliénation, reconnaissance » - travaillés par la tradition philosophique moderne, et rapportée à l'éducation, et une approche clinique portant sur les thèmes « histoire, transmission et production de savoirs ». Il paraît une construction artificielle. Le comité s'interroge sur les réelles possibilités d'une activité articulée et mutuellement féconde entre les deux approches. Il évalue comme pertinente et utile la thématique philosophique transversale proposée dans la première approche, mais sans rapport clair avec les problématiques des histoires et récits de vie. Il s'interroge sur les réelles possibilités d'intégration de l'approche clinique dont le bilan témoigne d'une autonomie marquée, avec des possibilités réduites d'encadrement.



Axe 5. Problématisations, savoirs et didactiques

Responsables : Messieurs C. ORANGE, M. FABRE. 18 chercheurs dont 15 « majeurs », 7 chercheurs associés, 15 doctorants.

Cet axe est en continuité avec des recherches antérieures dont les résultats empiriques sont capitalisés et dont les modélisations feront l'objet de nouvelles validations. Par rapport aux travaux antérieurs, le projet consiste en une extension des domaines explorés, une évaluation comparatiste des spécificités liées à la diversité des didactiques disciplinaires (littérature, langue, histoire, sciences et technologies, mathématiques, EPS...), et une articulation entre recherche fondamentale et recherche-développement. Le comité évalue cette thématique comme consistante et pertinente, mais il s'interroge sur la faisabilité des nombreuses opérations de recherche proposées, et sur les possibilités réelles d'encadrement de doctorants très nombreux engagés dans cet axe.

- Appréciation sur le projet :

Le projet CREN est d'envergure au sens où il regroupe un nombre important de chercheurs : cette unité sera ainsi une des unités quantitativement les plus importantes de l'université de Nantes. Quatre des thématiques abordées sont suffisamment assurées et ancrées dans celles du précédent contrat quadriennal qu'elles perpétuent, prolongent et approfondissent pour assurer une pérennité de l'unité et une production satisfaisante. Une des thématiques du projet est nouvelle ; c'est sur elle que pèse la pression la plus forte à l'intégration des chercheurs nantais et manceaux, et le travail d'élaboration conceptuel.

La faisabilité scientifique de l'unité en projet est globalement assurée, notamment aussi dans la mesure où, pour l'heure, le projet ne se montre pas particulièrement innovant : les thématiques proposées sont essentiellement des approfondissements ou des extensions de celles ayant structuré les recherches antérieures (cette remarque n'est pas une évaluation de la pertinence de ces thématiques).

Cette unité pourrait connaître deux problèmes principaux, celui du *leadership* scientifique et celui d'un changement de culture de production scientifique.

La question du *leadership* scientifique se décline en deux aspects. Le premier porte sur les objets et les orientations de la recherche. En l'état, le comité considère que cette gouvernance scientifique fait partiellement défaut en raison de la jeunesse du projet, et qu'elle devrait s'affirmer en cours de contrat. Le deuxième concerne le management des personnes qui devra être effectif dès le début du contrat afin d'assurer un bon fonctionnement de cette unité. Ces deux exigences de pilotage - scientifique et managérial - sont lourdes à mettre en œuvre conjointement : il faut souhaiter que les responsables de l'unité ne se laissent pas submerger par les tâches de gestion pour assurer un véritable pilotage scientifique exigeant et innovant.

La question de la culture et de la politique de production scientifique concerne tant les ambitions des chercheurs (le niveau de leur production et leur degré d'engagement dans des programmes scientifiques internationaux) que la politique de coopération et de publication. Le domaine d'investigation de cette unité est globalement très fréquenté, et la seule politique possible paraît être de coopération avec certaines des nombreuses autres unités qui lui sont proches en France et dans tous les pays occidentaux. La soumission systématique et prioritaire des projets et publications à l'approbation des pairs, et la rupture avec un fonctionnement encore trop local pour s'inscrire dans les grands programmes internationaux semble une exigence fondamentale.

Compte tenu de ces remarques, un accroissement des moyens humains ne semble pas nécessaire, qui accentuerait les lourdeurs décrites ci-dessus. Cette remarque générale relative à une stabilisation des effectifs, ne devrait cependant pas empêcher des réflexions portant sur d'éventuelles faiblesses qui pourraient se manifester en cours de contrat sur certains axes. Les ressources à dégager ou à obtenir pour accompagner le développement de cette unité doivent porter prioritairement sur l'assistance technique, l'accueil et les conditions de travail des doctorants, l'aide aux tâches de gestion (secrétariat notamment), et sur l'obtention d'une surface dédiée à la recherche et propice aux interactions entre chercheurs.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
CENTRE DE RECHERCHE EN EDUCATION DE NANTES	A	A+	A	A	A

- C1 Qualité scientifique et production
- C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement
- C3 Gouvernance et vie du laboratoire
- C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques
(État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains



UNIVERSITÉ DE NANTES

PRÉSIDENCE DE L'UNIVERSITÉ
DIVISION DE LA RECHERCHE
ET DES ÉTUDES DOCTORALES

Nantes, le jeudi 24 mars 2011

REF : JG/EP - 2011 RECH N° 327
SUIVI PAR : Jacques GIRARDEAU
Objet : Rapport d'évaluation - S2UR120001460
Centre de Recherche en Education de
Nantes (CREN) - 0440984F

LE PRÉSIDENT

À

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de
recherche
AERES

Monsieur le directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de portée générale concernant le rapport d'évaluation de l'unité « Centre de Recherche en Education de Nantes (CREN) » EA 2661, dirigée par Messieurs Frédéric TUPIN et Yves DUTERCQ, observations que j'approuve bien évidemment.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Yves LECOINTE

CREN (EA 2661, Université de Nantes) **Réponse au rapport du Comité de visite AERES, mars 2011**

1. Considérations générales

Le rapport rédigé à la suite de la visite du Comité en date du 29 novembre fait état d'éléments relatifs aux atouts et aux fragilités du CREN dont le diagnostic est globalement partagé par l'équipe. Notre laboratoire est lucide quant à ces points forts tout comme à ces éléments de fragilité qui avaient du reste été présentés dans la section d'auto-analyse du dossier.

Nous ne nous attarderons pas sur les atouts mis en relief par le Comité qui concernent notamment la reconnaissance du CREN dans le milieu national et international de la recherche en éducation, l'identification de ses objets, la qualité du projet scientifique ou encore de l'encadrement des thèses.

Nous reviendrons en revanche sur des points sur lesquels notre effort collectif devra plus spécifiquement porter durant ce quadriennal. Une partie des réponses semblent avoir été apportées dans la partie dédiée au projet. D'autres pistes demandent à être confortées.

Au-delà de cette convergence de points de vue, l'argumentation développée dans le rapport nous semble parfois difficilement lisible car porteuse de tensions entre l'appréciation globale de l'unité, les appréciations détaillées et enfin l'analyse axe par axe.

2. Appréciation sur l'unité

L'accroissement de la taille du CREN, via les recrutements à l'IUFM et l'intégration d'une équipe mancelle, a été un choix délibéré destiné à répondre aux fortes incitations ministérielles de l'époque quant au regroupement et à la taille critique des laboratoires de recherche. Cette montée en puissance, qui correspond à une conjoncture spécifique et à des opportunités, n'a pas posé de problème d'intégration. S'ouvre maintenant une nouvelle période de stabilisation des effectifs et de redéfinition prudente du projet de l'équipe.

Le nombre des doctorants est conforme aux usages, soit une moyenne de 5 par HDR, les PU expérimentés et bénéficiant d'une reconnaissance nationale se situant très naturellement en haut de la fourchette.

L'hétérogénéité de l'engagement dans la recherche des membres de l'équipe est à fortement relativiser:

- La moyenne de publications est plutôt bonne mais le comité signale que certains publient plus que d'autres sans tenir compte de l'arrivée en cours de quadriennal de collègues, en particulier des néo-MCF, et des congés de maternité ou temps partiels liés à une féminisation salubre du corps. On ne peut pas comptabiliser les productions de ces membres du laboratoire comme pour les autres titulaires.
- L'accroissement des effectifs est en grande partie dû aux recrutements à l'IUFM pour des missions d'encadrement coûteuses en temps. Certains des collègues très engagés dans la formation publient de ce fait moins que les autres tout en respectant les normes fixées par nos instances.

Le financement des recherches. Les recherches en éducation portent sur des objets très divers dont certains permettent moins que d'autres des financements sur contrat. Le CREN assume cette inégalité et y répond par une répartition équitable du budget global, facilitée par

le fait que les recherches qui ne peuvent bénéficier de financements externes sont aussi celles qui coûtent le moins.

Les coopérations nationales et internationales. De façon globale, le CREN est inséré et souvent tête de pont dans plusieurs réseaux, comme OPEN, SEGO ou le REF. De façon plus spécifique, en raison de la diversité inhérente aux sciences de l'éducation, les leaders de l'équipe bénéficient d'une forte reconnaissance dans leur milieu scientifique propre, dans lequel ils jouent un rôle moteur (didactique des sciences, philosophie de l'éducation, sociologie de l'éducation, sociolinguistique et approches plurilingues, clinique de l'éducation et de la formation).

Le dossier du CREN n'a sans doute pas mis assez en évidence les collaborations internationales dont témoignent Problema (philosophie de l'éducation, avec Portugal, Grèce, Québec, Belgique, Suisse, Liban), le programme européen EMETT, le programme de recherches sur les histoires de vie (universités Brésil, Japon, Pologne, Maroc), le REF (francophonie), les partenariats au sein du programme PLURI-L (Québec, Italie, Luxembourg, Afrique du Nord, Zone sud-ouest de l'Océan indien), les programmes relatifs au Centre Européen pour les Langues Vivantes (Conseil de l'Europe, Graz)... Plusieurs de ces collaborations sont liées à des engagements individuels ou de quelques chercheurs : une des principales ambitions du nouveau quadriennal est la recension de ces collaborations et la mise en œuvre de coopérations internationales d'équipe à équipe.

3. Appréciations détaillées

Le rapport note que « l'Université de Nantes ne s'engage pas à doter cette unité de moyens augmentés, mais que l'IUFM aurait la possibilité, par des transformations ou réallocations de postes, d'y contribuer ». C'est oublier **l'intégration actée de l'IUFM à l'Université** et le processus en cours de globalisation des moyens.

Le projet : une complémentarité assumée entre continuité et prise de risque. On ne peut reprocher en même temps à l'équipe de se positionner dans la continuité de l'existant et de prendre un risque en intégrant des chercheurs du Mans. Le projet du CREN se veut un savant dosage entre l'un et l'autre : la solidité de l'ancrage d'une bonne partie des champs de recherche autorise à s'ouvrir à un renouvellement qui est en même temps de l'ordre de la complémentarité.

Intégration du « Pôle manceau »

Concernant le gain scientifique lié à la constitution du Pôle manceau, il est difficile d'apprécier à quel moment précis le rapport d'évaluation se réfère. En particulier, nous sommes hésitants sur le sens à attribuer au passage qui concerne l'évaluation du *gain scientifique escompté du regroupement réalisé entre Nantes et Le Mans*. Il faut signaler à cet égard que le comité n'avait pas, à l'origine, reçu les documents du Mans. C'est peut être à cet épisode que se réfère les doutes exprimés à ce propos dans le rapport. Néanmoins dans ces documents, reçus depuis, les motivations mancelles étaient clairement exprimées.

Par ailleurs, comme cela a été exposé durant la visite du Comité, le projet d'intégration du pôle manceau a été longuement mûri. Il répond à la volonté du CREN de s'inscrire dans une structuration régionale de la recherche en éducation et prend appui sur des partenariats anciens entre des chercheurs ayant participé à des projets européens communs qu'ils ont su mener à terme (projet Evlang 1997-2001, par exemple).

L'association des membres du Pôle manceau s'est élaborée par la suite sur la base de

partenariats au sein de l'IUFM des Pays de La Loire et du contrat de plan Etat/Région. De surcroît, des garanties ont été prises en n'intégrant au CREN, en tant que titulaires, que les chercheurs publiants originaires de l'Université du Maine.

Enfin, il est à noter que l'effort d'intégration de chercheurs du Mans et la garantie de cohérence de cette dernière se traduit par une implication notable dans 3 des 5 axes du projet du laboratoire (et non pas uniquement dans l'axe 2).

Supports de publication des membres du CREN

La critique quant aux supports de publication des membres du CREN, en particulier la « surreprésentation » de la « revue locale », nous paraît excessive.

Il importe en effet de situer le décompte au regard de deux phénomènes concomitants...

1) Les évolutions récentes des pratiques de publication ainsi que les attendus d'une nouvelle culture de l'évaluation initiée par le Ministère en cours de quadriennal. Il est difficile en effet d'inscrire pleinement le bilan du CREN dans des formats évaluatifs ayant subi d'importantes transformations durant la dernière période. On doit donc en déduire que le temps du futur quadriennal sera nécessaire pour accompagner ces évolutions culturelles.

2) L'affirmation de la revue *Recherches en Education*

La revue *Recherches en Education* est l'aboutissement d'un processus :

- 1) 1996 : Création des *Cahiers du CREN*, revue de laboratoire distribuée par le CRDP des Pays de la Loire
- 2) 2006 : Création de *Recherches en Education*, initialement revue de laboratoire en ligne (6 numéros parus)
- 3) 2009 : Transformation de *Recherches en Education* en une revue internationale de recherches éducation avec nouvelle ligne éditoriale et expertise renforcée des articles.

A partir de 2009, la revue s'attache à opérationnaliser les critères définis par l'AERES. Elle s'autonomise vis-à-vis du CREN par la création d'un site propre et une nouvelle maquette : <http://www.recherches-en-education.net>. La ligne éditoriale impose désormais qu'au moins l'un des rédacteurs invités, en charge d'un numéro thématique, relève de la sphère internationale. Le principe de deux lecteurs externes en sus de la relecture des rédacteurs invités est systématisé. Le comité scientifique est élargi et le comité de lecture diversifié et internationalisé.

Il est donc essentiel de distinguer les publications des chercheurs du CREN dans la revue *Recherches en Education* suivant qu'elles ont été publiées dans le format de 2006 ou à partir de 2009.

4. Analyse axe par axe

Axe 1. Analyse de pratiques, analyse de l'activité, formation et professionnalisation

« Si les recherches ont des dimensions appliquées intéressantes et logiques compte tenu de l'implantation d'un nombre important de chercheurs à l'IUFM, le comité note que ces rapports aux terrains et aux professionnels ne sont pas toujours clairement conceptualisés et relèvent des pratiques inhérentes aux axes concernés par cette question. L'attention des responsables d'axes a été attirée sur des orientations des recherches qui pourraient ne pas se distinguer suffisamment de la recherche-développement et de la recherche-action, et sur un risque de dispersion thématique et conceptuelle qu'il y aurait à seulement accompagner les partenaires de terrain dans la résolution de leurs problèmes pratiques » (rapport de visite p. 7)

Pour répondre au rapport, les responsables de l'axe souhaitent préciser les éléments

suivants.

Des dispositifs de "co-explicitation" (Vinatier) avec des maîtres formateurs de l'éducation nationale et des éducateurs, formateurs de terrain, ont été expérimentés. Ces dispositifs constituent un véritable observatoire des pratiques professionnelles : repérage des situations problématiques ; identification des tensions entre enjeux intersubjectifs et enjeux de connaissance ; catégorisation de formats interactionnels d'accompagnement des novices ; élucidation des indicateurs pris en compte par le formateur et des ressources qu'ils se sont construites pour gérer l'avancée de l'entretien *in situ*.

Le cheminement conceptuel des acteurs, identifiable à travers des études longitudinales, a montré que ce type de dispositif favorisait l'articulation entre savoirs expérimentiels, savoirs sur la pratique et savoirs théoriques issus de la recherche (cf. travaux de Altet, Perrenoud, Paquay, etc.). Par la médiation du chercheur, les professionnels ont été amenés à élucider des dimensions prototypiques de leur activité (genre professionnel) et, pour chacun d'entre eux, sa dimension singulière (style professionnel). C'est ainsi qu'associées au cheminement conceptuel du collectif, des formes évolutives du positionnement identitaire des maîtres formateurs sont mises au jour. Le repérage de la multidimensionnalité du processus de conceptualisation en acte qu'un formateur mobilise pour gérer, dans l'interaction, des enjeux pragmatiques, épistémiques et relationnels avec un formé remet en cause une conception linéaire et segmenté de l'activité et interroge la conception de situations de formation et d'outils d'observation des pratiques professionnelles.

La recherche sur la formation ne réduit pas son ambition à la résolution de problèmes pratiques professionnels et la notion de « recherche collaborative » avec les professionnels est donc bien un objet théorique. Nombre de recherches montrant qu'il est très difficile de drainer les pratiques professionnelles par les savoirs théoriques de la recherche en éducation et en psychologie, un objectif fort de l'axe 1 est de poursuivre la conceptualisation de cette notion.

Axe 2. Ecole, langue/s, plurilinguisme/s

Le rapport de visite indique, en substance, que l'axe 2 demanderait à être davantage structuré au plan scientifique et qu'une réflexion sur sa cohérence interne serait à renforcer.

La remarque concernant l'existence de deux cadres théoriques distincts au sein de l'axe 2 est justifiée. Il y a bien d'une part (pour le thème 1 - Ecole et enseignement-apprentissage des langues) un modèle caractéristique d'une démarche compréhensive en sciences de l'éducation cherchant - par le biais de la prise en considération de "strates contextuelles" - à établir des liens entre les données contextuelles et les apprentissages (processus et résultats) et d'autre part (pour le thème 2 - Plurilinguisme et contexte scolaire) un modèle didactique, d'inspiration à la fois psycholinguistique et sociolinguistique, qui concerne les apprentissages eux-mêmes et fait de l'articulation entre les composantes d'une compétence plurilingue, conçue comme globale et en évolution constante, le principe d'une éducation plurilingue dont il s'agit d'explorer à la fois les conditions de mise en œuvre et les effets.

Dans la mesure où ils concernent des aspects différents de la réalité éducative (l'apprentissage lui-même / ses liens avec le contexte), ces modèles ne sont en aucune façon contradictoires. Leur distribution non homogène au sein des différents projets de l'axe 2 est le fruit d'une histoire, celle d'équipes dont la constitution initiale s'est effectuée séparément et dont le destin commun a commencé à se construire très récemment, par la mise en place du projet Pluri-L - projet de structuration de la recherche en Région - dans lequel ces équipes se sont rassemblées depuis maintenant deux ans.

Que ce soit au CREN ou dans le projet Pluri-L, l'objectif est bien de tendre vers un partage des référents théoriques, dont des premiers éléments sont déjà posés. L'intérêt pour l'étude de l'influence du bilinguisme sur l'apprentissage d'une autre langue rejoint clairement la perspective de l'articulation des composantes d'une compétence linguistique globale (propre à

l'approche plurilingue, qui considère d'ailleurs le bilinguisme comme un cas particulier de plurilinguisme), tout comme celui porté à l'étude des interactions entre les apprentissages de la lecture dans chacune des langues d'un enseignement bilingue. L'intérêt pour les liens entre les divers niveaux de contexte et l'enseignement apprentissage est inhérent aux interrogations développées au sein de l'équipe "plurilinguisme" quant aux conditions de la mise en place de l'innovation.

La progression dans le partage est une affaire de temps. Les chercheurs concernés savent aussi qu'ils doivent désormais, que ce soit en vue du prochain quadriennal ou de réponses à apporter à des appels à projet, tendre vers une mise en commun de leurs terrains de recherche.

Cette mise en commun conduira à réduire le sentiment d'émiettement que l'on pourrait avoir à la lecture des projets et à renforcer les articulations entre les différentes opérations.

Axe 3. Politiques éducatives, acteurs et dispositifs

L'axe insistera plus encore dans l'avenir proche sur la dimension comparative et internationale de ses travaux et productions.

Axe 4. Temporalités, crises, repères en éducation et en formation

Le regroupement de l'approche philosophique et de l'approche clinique relève d'une histoire du CREN dont il a fallu tenir compte.

Le projet de l'axe 4 pour le prochain quadriennal doit se comprendre comme un compromis visant à rapprocher sans les intégrer deux composantes que réunit un intérêt commun pour le travail transversal et la coopération.

Les travaux en **philosophie de l'éducation** s'appuient sur des articulations affirmées avec les recherches effectuées dans les autres axes du laboratoire, qu'atteste la coopération inter-axes sur la crise en éducation, l'éthique enseignante, l'évaluation, etc.

Le projet de **clinique de l'éducation et de la formation** veut développer des recherches s'appuyant sur une dynamique de collaborations externes au CREN, dans une visée non d'autonomie, mais de plus grande affirmation de transversalité. Outre les échanges avec la philosophie de l'éducation, qui fournit de précieux apports théoriques, il faut ajouter le croisement avec la partie « clinique » de l'axe 1 et le travail de 2 collègues du pôle manœuvre. Le CREN a donné les moyens de ces choix en privilégiant le prochain recrutement de deux MCF de psychologie concernés par la clinique de l'éducation et de la formation (1 département et 1 IUFM). Un bilan en cours de quadriennal permettra de confirmer la direction à prendre de ce point de vue.

Axe 5. Problématisations, savoirs et didactiques

L'engagement des chercheurs de l'axe et l'expérience positive accumulée permet d'être optimiste sur la capacité à gérer l'ambition et la variété des opérations envisagées.

Conclusion

Le nouveau projet de gouvernance du CREN explicite des choix destinés à répondre aux défis que l'équipe s'est donnés : une codirection très complémentaire, un conseil de laboratoire étroitement associé, des chargés de mission, des formats de réunion diversifiés et adaptés.

Enfin, à la suggestion du comité de visite, le CREN se propose de mettre en place un conseil scientifique réduit et largement international dont l'opérationnalité sera assurée grâce à des consultations régulières via les moyens de communication à distance.